

Reconnaître et revaloriser notre métier Faire respecter nos droits et nos statuts

VOTEZ

PROFESSEURS CERTIFIÉS

Le SNES et le SNESup, syndicats de la FSU, agissent pour une véritable revalorisation de notre métier dans toutes ses dimensions

CARRIÈRE ET SALAIRES : REVALORISATION URGENTE !

Le SNES et le SNESup revendiquent une amélioration programmée de la carrière des professeurs certifiés, en augmentant les indices de début de carrière et en raccourcissant les durées de séjour dans chaque échelon. Nous avons obtenu que la hors-classe devienne le débouché de carrière pour tous.

La mise en place du recrutement au master nécessite de construire un processus d'intégration du corps des certifiés dans celui des agrégés. Nous revendiquons le rétablissement d'un aménagement des fins de carrière.

FORMATION INITIALE ET CONTINUE : UN DROIT

Nous revendiquons une entrée progressive dans le métier articulant maîtrise des savoirs disciplinaires et professionnels, et une formation continue permettant d'appréhender la complexité et les évolutions du métier.

Nous sommes attachés à l'identité professionnelle. Pour nous, les personnels doivent reprendre la main sur leur métier, ce qui implique une réforme du collège et la remise à plat des réformes des lycées. Nous avons obtenu une consultation sur les programmes et le socle.

POUR UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ : AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL !

Nous agissons dans toutes les instances pour créer les conditions d'un travail de qualité. Nous exigeons le respect de la liberté pédagogique et l'abandon des méthodes de management actuelles.

Face aux tentatives de réintroduire la bivalence, nous avons obtenu la réaffirmation de notre identité professionnelle, fondée sur l'enseignement disciplinaire, et du maximum hebdomadaire de service, y compris pour les professeurs documentalistes. Nous revendiquons une diminution du temps de service pour les certifiés.

Pour les TZR, nous réclamons un contrôle paritaire des affectations, la réduction des tailles des zones de remplacement et la revalorisation de l'ISSR. Les affectations en complément de service doivent être strictement limitées et les garanties, protégeant les collègues qui en sont victimes, étendues.

Nous revendiquons des procédures plus transparentes pour l'accès au post-bac et à l'enseignement supérieur.

Voter pour le SNES et le SNESup, syndicats de la FSU, majoritaires dans la profession, c'est :

- être représenté au sein des CAP par des élus travaillant à vos côtés, déterminés à peser et lutter pour améliorer vos conditions d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- donner plus de force aux syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré, fortement implantés dans les établissements et les universités, soucieux de défendre l'intérêt de chacun et de faire évoluer le système éducatif dans le respect des missions et statuts des personnels.

Ces orientations sont défendues également dans les **comités techniques** par la FSU, première fédération de l'Éducation, particulièrement représentative dans la Fonction publique, présente dans tous les débats qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.